



Les dernières actualités des entreprises - 10 avril 2025 : ARCE et ARE, calcul de la plus-value d'un LMNP, barème de saisie des rémunérations

Actualité législative publié le 10/04/2025, vu 260 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://assistant-juridique.fr)

Voici les dernières actualités concernant les entreprises.

Les dernières actualités

Arce et ARE en cas de création d'entreprise : de nouvelles règles en vigueur à partir du 1er avril

Depuis le début du mois d'avril, de nouvelles règles d'indemnisation du chômage sont entrées en vigueur, impactant les deux aides que sont l'Arce et l'ARE. À ce titre, elles connaîtront des modifications significatives.

[Lire l'article ?](#)

Les nouvelles règles de calcul des plus-values réalisées à l'occasion de la vente d'un bien immobilier loué sous le statut de LMNP

En cas de vente d'un bien immobilier ayant été loué meublé sous le statut LMNP, les loueurs relevant d'un régime réel d'imposition n'avaient pas, jusqu'à présent, à tenir compte dans le calcul de leurs plus-values des amortissements déduits pendant la période de location, à l'inverse des loueurs en meublé professionnels.

Désormais, dans le cadre du statut de LMNP, la plus-value brute réalisée à l'occasion de la vente d'un bien immobilier est égale à la différence entre le prix de vente et la « valeur nette comptable ».

[Lire l'article ?](#)

Quelle est la fraction du salaire saisissable en 2025 ?

Il est possible de modifier le loyer d'un bail commercial lors de la révision triennale ou du renouvellement du bail commercial, en respectant une procédure précise.

Le barème 2025 de saisie des rémunérations vient tout juste de paraître.

[Lire l'article ?](#)